



Nourrissons



La vaccination dès le plus jeune âge protège les nourrissons contre de nombreuses maladies infectieuses. Elle renforce leur système immunitaire encore immature, **réduit le risque de complications** et **contribue à l'immunité collective**, jouant ainsi un rôle essentiel dans la **protection des plus fragiles**.



Âge approprié	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois
BCG									
DTP (diphtérie, tétanos, poliomyélite)									
Coqueluche acellulaire (Ca)									
Hib (Haemophilus influenzae de type b)									
Hépatite B									
Pneumocoque									
Méningocoque B									
Méningocoques ACWY									
ROR (rougeole, oreillons, rubéole)									
Rotavirus				si RotaTeq®					

Vaccinations obligatoires (méningocoques ACWY et B depuis le 1er Janvier 2025)

VACCINS OBLIGATOIRES

DTP + Coqueluche (Ca) + Hépatite B + Hib

A partir de l'âge de **2 mois**
3 doses Infanrix Hexa® ou Hexyon® ou Vaxelis® (M2, M4, M11)

La vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite est obligatoire depuis plus de 60 ans. Une recrudescence de la coqueluche a été observée au début de l'année 2024.

Méningocoque B

A partir de l'âge de **3 mois**
3 doses Bexsero® (M3, M5, M12)
NB : le schéma peut être initié jusqu'à l'âge de 2 ans (voir mémo dédié)

Le méningocoque B est le sérotype responsable de méningite à méningocoque le plus retrouvé chez les jeunes enfants. La vaccination était recommandée et est devenue obligatoire depuis le 1er janvier 2025.

ROR

A partir de l'âge de **12 mois**
2 doses M-M-RVaxpro® ou Priorix® (M12, puis entre M16 et 18)

Le vaccin est efficace à près de 100% après 2 doses de vaccin. Grâce à la vaccination, les décès par rougeole dans le monde ont chuté de près de 62 % entre 2000 et 2019.

Pneumocoque

A partir de l'âge de **2 mois**
3 doses VPC-13* (Prevenar 13®) ou VPC-15* (Vaxneuvance®) (M2, M4, M11)

Le pneumocoque est une bactérie responsable d'infections fréquentes de la sphère ORL et peut également entraîner des septicémies ou des méningites.

*VPC : vaccin pneumococcique conjugué - chiffre = nombre de valences

Méningocoques ACWY

A partir de l'âge de **6 mois**
2 doses (M6 (Nimenrix®), M12 (Nimenrix® ou Menquadfi®).

La vaccination contre les méningocoques ACWY remplace celle contre le méningocoque C depuis le 1er janvier 2025 en raison de l'augmentation du nombre d'infections aux sérotypes W et Y chez les nourrissons.

Fièvre jaune

Obligatoire en **Guyane** uniquement
A partir de **12 mois**
1 dose

Les personnes vaccinées après l'âge de deux ans révolus sont désormais considérées comme protégées pour leur vie entière et dans le cas général, n'ont plus besoin de rappel de ce vaccin.

VACCINS RECOMMANDÉS

BCG - Tuberculose

Enfants exposés à un risque élevé de tuberculose :

A partir de l'âge de **1 mois**
1 dose (BCG AJVaccines®)

Pour les enfants originaires de Guyane, de Mayotte ou ayant un membre de leur entourage atteint d'une tuberculose récente (moins de 5 ans), la vaccination est recommandée avant la sortie de la maternité.

Rotavirus

Dès l'âge de **6 semaines**
2 doses Rotarix® (M2, M3) ou **3 doses** RotaTeq® (M2, M3, M4)

Ces vaccins sont administrés par voie orale « à boire » : aucune injection n'est nécessaire.

Vaccins vivants atténués : respecter les contre-indications à la vaccination (notamment immunodépression)

NB

- Le signe "M" fait référence à l'âge auquel réaliser la vaccination (ex : M12 : aux 12 mois de l'enfant)
- Les dates d'initiation de la vaccination sont indiquées à titre général. Dans certains cas, il est possible d'administrer le vaccin plus tôt (notamment pour vacciner les cas-contacts).

D'autres vaccinations peuvent être recommandées selon l'état de santé du nourrisson : dose supplémentaire, vaccination dès la naissance ou vaccination contre d'autres agents infectieux.

→ Nourrissons à risque élevé de contracter une infection ou de développer une forme sévère :

notamment en raison d'**immunodépression**, de pathologies **cardiaques** ou **respiratoires**

(liste non exhaustive - se reporter aux mémos dédiés à chaque vaccination pour disposer de l'ensemble des informations) :

Pneumocoque

Si à **risque élevé** de contracter une infection à pneumocoques

Schéma renforcé avec un vaccin conjugué 13-valent (VPC-13 Prevenar 13®) ou 15-valent (VPC-15 - Vaxneuvance®) :

📌 **4 doses** (M2, M3, M4 et M11)

Grippe

Si à **risque de grippe sévère** :

A partir de l'âge de 6 mois

📌 **2 doses** la 1ère année où la vaccination est réalisée (intervalle de 4 semaines) puis 1 dose chaque année en période épidémique

Covid

Si à **risque de forme grave**

A partir de l'âge de 6 mois

Comirnaty® JN.1 (3µg/dose, forme 6 mois - 4ans)

📌 Schéma vaccinal : voir mémo dédié

→ Hépatite B (mère infectée)

Si mère porteuse de l'AgHBs :

📌 **3 doses au nourrisson** (naissance, M1, M6)

→ Nourrissons nés prématurés :



Les prématurés nés avant 37 semaines d'aménorrhée présentent un risque infectieux accru en raison de leur immaturité immunitaire, en particulier pour la **coqueluche**, les infections à **Haemophilus influenzae de type b**, les infections à **pneumocoques** et l'**hépatite B**. Les prématurés sont capables de répondre de manière satisfaisante aux vaccins dès l'âge de 8 semaines. La vaccination de routine doit débuter à 2 mois d'âge chronologique, quel que soit le degré initial de prématuré.

A venir : Boîte à outils vaccination des nourrissons nés prématurés

RAPPELS AUX PROFESSIONNELS DE SANTE



Traçabilité :

Depuis le 1er janvier 2025, un nouveau **cahier de santé** et des **certificats de santé** sont en vigueur. Les pages dédiées aux vaccinations ont été mises à jour pour refléter les nouvelles obligations. Comme auparavant, leur copie sert de certificat de vaccination homologué (Cerfa), notamment pour l'admission en collectivité.



Gestion des **hésitations à la vaccination** (parents) :

- Écoute et dialogue : Prenez le temps d'expliquer aux parents les **bénéfices** de la vaccination, les risques des maladies évitables et l'importance de l'**immunité collective**.
- Documentation : Notez clairement dans le dossier médical les discussions tenues, les informations fournies.
- Réassurance continue : Même en cas de refus initial, restez disponible pour répondre aux questions et réévaluer leur position lors de **consultations ultérieures**.
- **Rappel** : L'entrée en collectivité peut être refusée si les vaccinations obligatoires ne sont pas effectuées.



Gestion des **rattrapages** :

Si un enfant n'a pas suivi le calendrier vaccinal à temps, il est important de proposer un plan de rattrapage adapté.

- Respectez les intervalles minimaux entre les doses pour garantir l'efficacité des vaccins.
- Référez-vous au **calendrier vaccinal en vigueur** pour planifier les vaccinations manquantes.



Effecteurs (nourrissons et entourage) :

- Prescription et administration : Médecins, sages-femmes
 - Administration : Infirmiers
- La vaccination peut également être réalisée gratuitement jusqu'à 6 ans en service de Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Bon à savoir



La vaccination pendant la **grossesse** protège le nourrisson dès la naissance grâce au transfert d'anticorps via le placenta. Les femmes enceintes peuvent notamment être vaccinées contre la **coqueluche** et le **VRS** (voir mémo dédié).

- Si la mère n'a pas été vaccinée pendant la grossesse contre le **VRS**, le **nourrisson** peut recevoir à la naissance un **anticorps monoclonal** spécifique (nirsevimab/Beyfortus® ou dans certains cas palivizumab/Synagis®).
- De même, si la mère n'a pas été vaccinée pendant la grossesse contre la **coqueluche**, l'**entourage du nouveau-né** doit être vacciné.

Boîte à outils Vaccination des femmes enceintes, protection contre le VRS, vaccination coqueluche

POUR EN SAVOIR PLUS



Synthèses d'informations pour le grand public

- **Vaccination-info-service version grand public** : pages dédiées aux nourrissons et enfants (de la naissance à 13 ans) ; pages dédiées aux prématurés ; tableau des vaccins existants en France ;
- **Santé publique France** (flyers) : vaccins obligatoires pour protéger votre enfant ;
- **Ministère de la santé** : calendrier des vaccinations ;
- **CPAM** : vaccins obligatoires ;
- **Ameli** : Carnet de santé : les nouveautés à partir du 1er janvier 2025.



Synthèses d'information pour les professionnels

- **Boîte à outils OMEDIT NA vaccination** : mémos et jeux dédiés aux maladies mentionnées dans ce mémo ;
- **Vaccination-info-service version professionnelle** : pages dédiées aux maladies mentionnées dans ce mémo et aux nourrissons ;
- **Fiche d'aide au contrôle du statut vaccinal** d'un enfant pour l'entrée en collectivité à partir du 1er janvier 2025.



Réglementation et politiques vaccinales

- **Calendrier vaccinal de l'année en cours** : le document de référence précisant les recommandations vaccinales à tous les âges.



Données scientifiques

- **Santé publique France** : documents, vidéos, liens utiles.



Évaluations des recommandations vaccinales et des vaccins

- **HAS** (avis) : édition du calendrier des vaccinations.